

## Lettre ouverte à Madame Marguerite CAZENEUVE, Directrice déléguée de l'Assurance Maladie

**Copie à François BRAUN**, Ministre de la Santé et de la Prévention

**Copie à Thomas FATOME**, Directeur Général de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

**Copie à Frank BELLIVIER**, Délégation à la santé mentale et à la psychiatrie

Madame la Directrice Déléguée de l'Assurance Maladie,

C'est avec stupéfaction que le Syndicat National des Psychologues a pris connaissance de votre post sur un réseau social publié il y a quelques jours au sujet du dispositif MonParcoursPsy.

Nous avons décidé de vous répondre de manière officielle par une lettre ouverte, ce qui constitue, selon nous, un moyen plus adapté que de vous répondre sur un réseau social.

Votre publication nous interroge vivement à plusieurs égards.

**Vous vous permettez d'évoquer « un sketch »** pour qualifier les remontées des professionnels de terrain que nous sommes, ainsi que l'opposition de la très grande majorité des psychologues concernant le dispositif MonParcoursPsy. Disqualifier ainsi la parole des acteurs de terrain qui, tous les jours, prennent en charge des patients en souffrance psychique, est tout à fait inapproprié et irrespectueux. Il est pour le moins paradoxal d'appeler à un travail collectif avec les professionnels tout en qualifiant de "sketch" leurs réactions.

**Vous vous appuyez sur de nombreux éléments chiffrés** issus du ministère pour justifier que MonParcoursPsy constitue « une AVANCÉE MAJEURE en matière de santé publique et d'accès aux soins ».

Malheureusement, l'avancée majeure eut été d'abord de financer des postes de psychologues dans les services publics qui sont actuellement exsangues.

Vous évoquez « la solvabilisation des soins qui, jusqu'à présent, n'étaient accessibles qu'à ceux qui en avaient les moyens financiers » mais malheureusement, cela n'est pas exact. Nous tenons ici à vous rappeler l'existence de la circulaire ministérielle du 15 mars 1960, confirmée par la loi du 31 décembre 1985, qui permet l'accès aux soins psychiques pour la population (sectorisation des soins en psychiatrie) avec une prise en charge à 100 %.

**Cet accès existe donc, et depuis fort longtemps.**

Vous ne dites d'ailleurs pas un mot sur le fait que le public précaire, celui pourtant visé explicitement par le dispositif, ne représente que 10 % des personnes reçues.

Financer le privé tout en ne renforçant pas le public ne peut pas s'entendre comme une avancée majeure, ni pour le public, ni pour les psychologues, **mais plutôt comme un recul considérable** et un désinvestissement des structures publiques qui sont le bien commun de la population en termes de soins psychiques.

**Vous étayez votre propos sur de nombreux éléments chiffrés dont l'interprétation est plus qu'équivoque.** Nous nous interrogeons particulièrement sur la centration que vous opérez sur l'aspect quantitatif et chiffré oubliant ainsi totalement l'aspect qualitatif, qui est pourtant fondamental

lorsque l'on parle de psychologie. Ce n'est pas le nombre de personnes rencontrées qui est important, c'est la qualité de l'écoute et de l'accueil de la souffrance psychique qui est essentielle et sur cela, vous ne dites rien.

À ce sujet, pas un mot non plus sur le nombre moyen de séances par personne (4) dont les psychologues ne peuvent pas croire qu'un nombre si faible ait pu soulager suffisamment les personnes rencontrées.

Vous dénoncez « l'Etatbashing » et insistez sur l'importance de la question « Comment faire en sorte que ce soit un succès ? ». **Nous sommes étonnés car nous avons pourtant fourni de nombreuses propositions**, étayées d'arguments et d'études. Nous le sommes d'autant plus que nous n'avons eu de cesse de faire des propositions pour permettre à ce dispositif d'être efficace et utile à la population (meilleure rémunération, accès direct, etc.). Comme vous le savez, aucun de ces éléments n'a été retenu.

**Par voie de conséquence, il est alors logique qu'un dispositif pensé à l'encontre des revendications de toute une profession soit boycotté par 93 % de ses membres.**

Par ailleurs, nous avons été sollicités par Frank Bellivier pour participer au comité de suivi de MonParcoursPsy. Nous avons alors demandé un certain nombre de garanties démocratiques pour y participer, dont la transparence des chiffres et des débats. Nous n'avons à ce jour reçu aucune réponse de la délégation à la santé mentale et à la psychiatrie.

Il est donc tout à fait inexact de dire que les psychologues ne font pas de propositions.

**Au contraire, ils ne cessent d'en faire mais c'est vous qui faites le choix de ne pas les entendre.**

**Vous évoquez enfin des menaces qui pèseraient sur des psychologues.** Ces propos ont déjà été tenus il y a quelques mois par Monsieur le ministre François BRAUN. Nous avons alors fortement réagi avec la publication d'une lettre ouverte dénonçant des propos mensongers à notre encontre. Nous représentons tous les psychologues et tous les champs d'exercices, nous appelons au boycott du dispositif mais nous n'avons jamais appelé à une quelconque action en direction des psychologues conventionnés.

Ces attaques sont effectivement inadmissibles mais il est tout aussi inadmissible de rendre la profession ou les organisations responsables de ces comportements isolés.

Nous ne nous positionnons pas sur MonParcoursPsy en termes « ouf » ou « pas ouf » comme vous avez pu l'évoquer vous-même, mais bien à partir de notre travail, sur le terrain, auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées en souffrance psychique.

Contrairement à ce que vous mentionnez dans votre publication, **le sujet des soins psychiques est un sujet éminemment politique**, d'autant plus à l'heure actuelle au regard des besoins pour le public.

Vous mentionnez être « preneuse des contributions constructives ». Il nous semble alors fondamental que vous puissiez recevoir l'ensemble des organisations de psychologues dans ce cadre et dans les plus brefs délais.

Pour le Bureau National du SNP

**Florent SIMON**

**Secrétaire Général du Syndicat National des Psychologues**

## Post publié par Marguerite Cazeneuve, directrice déléguée de l'Assurance Maladie au sujet du dispositif MonParcoursPsy.

➔ <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7070695984946634752/>



**Marguerite Cazeneuve** · 2e  
Directrice déléguée de l'Assurance Maladie (CNAM)  
1 sem. · Modifié · 🌐

Petit coup de gueule 🗣️

**#MonParcoursPsy** : "c'est vraiment pas ouf" ? En fait, si : **c'est ouf**

130 000 personnes accompagnées depuis 1 an, c'est énorme. 38 000 **#médecins**, essentiellement des généralistes, ayant adressé au moins un **#patient** à un **#psychologue**, c'est considérable (2 généralistes sur 3 !)

Au-delà des chiffres, le principe même du remboursement par l'**Assurance Maladie** de séances auprès d'un psychologue est une AVANCEE MAJEURE en matière de santé publique et d'accès aux soins. OUI, c'est une petite révolution pour la **#santémentale**

Lorsque les PCO ont été lancées en 2018 pour permettre aux enfants autistes (et TND) d'avoir une prise en charge pluridisciplinaire en ville, ça a été le même sketch. On est encore loin de la cible, mais combien d'enfants dont la vie a changé depuis ?

Le sujet n'est pas "politique". Pour ou contre le Gouvernement. Pour ou contre telle ou telle personnalité publique. On parle d'une extension du périmètre de la protection sociale en France et de la solvabilisation de soins qui, jusqu'à présent, n'étaient accessibles qu'à ceux qui en avaient les moyens financiers

A-t-on, au bout d'un an, atteint l'objectif d'offrir à chacun une prise en charge adaptée à son état psychique ? : NON, bien sûr. Faut-il améliorer le dispositif : OUI, évidemment 🗣️ Les marges de progression sont multiples, comme pour tout dispositif innovant. Aucun paramètre n'est figé, on va progresser

L'**#Etatbashing** est un exercice convenu, mais ne fait pas avancer le schmilblick. La question ne devrait pas être " Est-ce un succès ou un échec ? " mais "Comment faire en sorte que ce soit un succès" ? A fortiori pour des **#topvoices** de la communauté Santé

Le secteur de la **#santé** évolue à toute vitesse : les besoins (santé mentale, environnementale, désertification médicale, covid long, ISS, dépendance etc.) comme l'offre (neurosciences, IA, structuration de parcours pluridisciplinaires, télésurveillance, aller-vers, thérapies digitales, etc.). Si l'on veut des pouvoirs publics qui se bougent, il faut arrêter de leur taper sur les doigts au premier mouvement. C'est cela qui crée de l'immobilisme, administratif comme politique

Beaucoup des psychologues participant à **#Monparcourspsy** ont reçu des menaces de la part de leurs "confrères". Il est LA le vrai frein aujourd'hui et c'est INADMISSIBLE : harcelés pour avoir ouvert, à des patients en détresse psychique adressés par leur médecin, quelques RDV solvabilisés par la Sécu, donc moins bien payés. Est-ce un crime que de rendre une mission de **#servicepublic** ?!?  
Donc MERCI aux 2300 psy qui continuent de s'impliquer dans ce contexte délétaire

On peut voir le verre à 90% vide. Il est à 10% plein, car cette offre n'existait pas avant. Preneuse des contributions constructives pour continuer de le remplir, parce qu'il n'y a que comme ça que l'on va s'en sortir 🙏🙏🙏

**Ministère de la Santé Frank Bellivier**